



## Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille dix neuf

Le 29 Mai 2019 à 18 heures

Le Conseil Communautaire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 22 Mai 2019.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 25

NOMBRE DE VOTANTS : 30

**Objet :** Tarifs Anim'été

Présents : 25

**Michel ARNAUD (Saint André de Cubzac), BLANC Jean Franck (Teuillac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), COUPAUD Catherine (Pugnac), DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), GAILLARD Michel (Prignac et Marcamps), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac), MERCADIER Armand (Salignac - Val de Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), BERNARD Valérie suppléante de POUCHARD Éric (Lansac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts).**

Absents excusés ayant donné pouvoir : 5

**AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac) pouvoir à Olivier FAMEL, BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac) pouvoir à LAVAUD Véronique, COURSEAUX Michael (Saint André de Cubzac) pouvoir à Célia MONSEIGNE, FUSEAU Michael (Pugnac) pouvoir à GUINAUDIE Valérie, MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac) pouvoir à ARNAUD Michel.**

Absents excusés : 7

**BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virzac), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac), MABILLE Christian (Peujard), GRAVINO Bruno (Saint Trojan) ISIDORE Jean Marc (Bourg), SAGASTI Sylvie (Peujard)**

Secrétaire de séance : Pierre JOLY

Dans le cadre de sa politique Enfance, Jeunesse et Sports, la Communauté de Communes a décidé de poursuivre le dispositif Anim'été.

Pour rappel, il s'agit d'un dispositif permettant à tout public d'effectuer de multiples activités sportives et culturelles en famille, les mois de juillet et août. Cette année, ce service fonctionnera du 02 juillet au 23 août 2019.

Ces Anim'été se dérouleront sur tout le territoire de la CdC, notamment au sein des gymnases de Bourg et de Saint-André de Cubzac, mais également autour des plateaux multisports.

Plusieurs de ces activités sont gratuites, d'autres sont payantes, mais très accessibles financièrement. Par ailleurs, des partenariats seront tissés avec des associations locales, afin que ces dernières encadrent certaines activités en contrepartie d'un soutien financier de la Communauté de Communes.

Sur avis du bureau,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- D'approuver les tarifs, ci-dessous, appliqués dans le cadre du service Anim'été de Grand Cubzaguais Communauté de Communes en 2019 :

ANIMATIONS PAYANTES		
Concours de Belote		2,50 €
Cours de Zumba		3,00 €
Cours de Yoga		3,00 €
Cours de Cross Training		3,00 €
Randonnée Gourmande	Enfant	5,00 €
	Adulte	8,00 €
Pinata's / Teen's Party		5,00 €
Spectacles	Enfant	3,00 €
	Adulte	1,00 €
	pass 2 spectacles Enfant	4,00 €
Baby gym		2,00 €
Chasse au Trésor d'Aélys et Roustan		1,00 €
Escape Bourg		1,00 €
Tournoi de Bubbles Sports		3,00 €

ANIMATIONS GRATUITES
Randonnée du Moulin
Randonnée du Moron
Anim'Cyberbase
Anim'CLUB
Camion des sports
Animations Jeux
Animations piscine

- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac

Le 31 Mai 2019

Le Président,

A. DUMAS.

